

VPT « Grand Est »
AGREMENTS
UFOVAL : Ministère Jeunesse et Sports
CGOL/LFEEP : AG.075.95.0063 – CGOL : Utilité publique – décret du 31.05.1930

TRANSPORT

En autocar grand tourisme avec climatisation dès le départ depuis la LORRAINE : Metz, Nancy, Epinal. Préacheminement en train depuis la CHAMPAGNE ARDENNE : Châlons-en-Champagne, Reims, Troyes. ALSACE : Mulhouse, Colmar et Strasbourg. BOURGOGNE : Dijon, Auxerre, Besançon et PARIS.

PREMIER ET DERNIER REPAS SERVIS
Premier repas servi : diner du 1^{er} jour
Dernier repas servi : petit-déjeuner ou déjeuner (panier repas) du dernier jour
CADRE DE VIE

Hébergement sous tentes légères et installation en campings agréés ou dans nos centres de vacances répartis sur la France (prévoir matelas mousse et duvet). Repas pris sur les différents centres accueillant le groupe. Participation de chacun aux tâches quotidiennes et matérielles.

SPORTS ET LOISIRS

Laisse-toi porter par le souffle de l'aventure : des volcans d'Auvergne aux sommets alpins aux forêts vosgiennes, un voyage unique t'attend, entre éclats de rires, nature sauvage et frissons partagés.

Circuit prévisionnel à travers la France

Départ vers le Massif central pour une visite immersive de Vulcania.

Direction l'Hérault avec une escale à Saint-Jean-de-la-Blaquière, village viticole au pied du Larzac.

Pause au lac du SALAGOU et initiation au kayak sur l'Hérault.

Moments de détente à Agde et sur les plages de Saint-Vincent, avec une journée dans un parc nautique.

Remontée vers la Haute-Savoie : séjour à Morzine-Avoriaz, balade au lac de Montriond et descente en rafting sur la Dranse.

Étape dans les Vosges pour explorer les lacs de Xonrupt-Longemer et Gérardmer, et vivre le parcours "Acrosphère".

Escapade en Allemagne pour une journée à Europa-Park.

Retour à la maison avec des souvenirs plein la tête.

ORGANISATION DU SEJOUR

La vie du groupe : la vie collective comporte divers aspects dans lesquels chacun est nécessairement impliqué. **Tout peut être discuté**, mais avec la volonté de mettre en place des règles acceptées de tous et dont la fonction est de faciliter la relation des uns avec les autres pendant la durée du séjour. La relation sera donc basée sur la confiance réciproque. La

vie collective, c'est d'abord le respect des autres et leurs différences, ce sont des responsabilités partagées pour mettre en place la meilleure organisation possible, assurant la sécurité de tous, une bonne hygiène, ménageant des temps de liberté... Participation de chacun aux tâches quotidiennes et matérielles.

Les repas : ils sont pris sur les centres. Le plus souvent, les déjeuners sont pris sous forme de pique-nique étant donné que le groupe est en activités extérieures au centre.

Le repas du jour du départ sera à charge du participant et tiré du sac.

Les quartiers libres : ils peuvent être ponctuellement organisés sur des horaires précis, un périmètre géographique bien défini, avec des cadres à des endroits stratégiques, connus de tous. Au départ, cette activité se fait à petite échelle, et c'est la maturité du groupe qui permettra d'aller crescendo dans ce type de procédure.

La réglementation : il est indispensable d'avoir une attitude irréprochable car la défaillance de l'un peut avoir des conséquences fâcheuses pour tout le groupe.

Attention ! Si le comportement de votre enfant était de nature à nuire à sa sécurité ou à celle de ses camarades, à compromettre la qualité des vacances que nous nous efforçons de proposer à chacun, ou encore, qui ne respecterait ni les règles, ni les biens matériels de l'association, une décision de renvoi pourrait être prise à son encontre, frais de retour à votre charge...

FORMALITES OBLIGATOIRES

Carte d'identité ou passeport en cours de validité.

POUR AVOIR DES NOUVELLES DE VOTRE ENFANT

Nous mettons en place un blog : www.ondonnédesnouvelles.com

1. Etape 1 : Il vous faudra dans un premier temps créer un compte :
 - Identifiant ou nom d'utilisateur : votre adresse mail
 - Mot de passe : de votre choix
2. Etape 2 :
 - Cliquez sur accéder au journal de votre enfant
 - Code à renseigner : il vous sera confirmé sur la convocation départ

PREPARER LE SEJOUR

- Troussseau : **IMPORTANT** : tout le linge doit être marqué au nom de l'enfant (marqueur indélébile ou bande cousue). Merci d'éviter les vêtements de valeur.

A partir de 13 ans, le jeune a la responsabilité de son trousseau et aucun contrôle n'est effectué.

Vous pouvez vous reporter à la « fiche trousseau » pour faire la valise, mais n'oubliez pas :

- ✓ Un petit sac à dos pour le jour et les balades pédestres (il doit pouvoir être conservé à proximité de soi avec les objets et vêtements utiles dans la journée)
- ✓ Une valise rangée dans les soutes de l'autocar et qui ne sera accessible que le soir
- ✓ Une lampe de poche
- ✓ Une gourde (isotherme de préférence)
- ✓ Un bon duvet, une natte en mousse pour le couchage
- ✓ Un vêtement de pluie (k-way ou ciré de préférence)
- ✓ Une bonne tenue chaude (soirées fraîches au camping)
- ✓ Crème solaire et anti moustiques

Facultatif : instrument de musique, jeux, livres, ...

- Argent de poche : à discréction de la famille. Les enfants ne manquent de rien au centre, il n'est donc pas nécessaire de leur donner d'importantes sommes d'argent. 30 € semblent suffisants pour l'achat de quelques boissons, timbres et cartes postales.
- Santé : la fiche de renseignements médicaux et individuels est obligatoire et doit être complétée avec précision. N'oubliez pas de nous communiquer toutes recommandations utiles. L'assistant sanitaire du séjour veillera au bon état de santé de tous. Pour tous les traitements médicaux en cours, un double de l'ordonnance du médecin est exigé pour que le jeune puisse poursuivre son traitement. Fournir impérativement l'attestation de sécurité sociale ou de la CMU.
- Utilisation du téléphone mobile : l'usage abusif du téléphone mobile peut nuire à l'ambiance générale d'un séjour collectif de vacances. Nous conseillons donc aux jeunes de ne pas en emporter pendant leur séjour.
- Objet de valeur : le centre ne peut être tenu pour responsable de la disparition d'objets personnels non indispensables : vêtements de marque, bijoux, appareils électroniques, téléphones

ASSURANCE

Toute disparition ou détérioration d'objets devra impérativement être signalée au directeur (-trice) dès que vous vous en apercevrez et en tout état de cause, avant la fin du séjour car l'assurance ne pourra plus intervenir après la fin du séjour.

Attention, les pertes, dégradations et vols d'objets (type appareils électroniques, téléphones mobiles), bijoux, espèces, ne sont pas garantis par l'assurance.

En cas d'accident corporel, l'assurance intervient en complément des remboursements de la Sécurité Sociale et de votre mutuelle.

DOCUMENTS A FOURNIR

A compléter/télécharger dans votre espace client :

- La fiche de renseignements médicaux et individuels
- La copie des vaccins
- La photocopie de votre carte d'assuré ou l'attestation de votre CPAM
- Le Pass nautique pour les activités en eaux vives
- L'autorisation de sortie de territoire avec la copie de la carte d'identité ou du passeport du signataire

A remettre au départ

- Une enveloppe argent de poche
- Toute correspondance utile au directeur
- Carte d'identité ou passeport en cours de validité

A mettre dans la valise

- La fiche de trousseau

L'ABSENCE DE L'UN DE CES DOCUMENTS NOUS VERRA DANS L'OBLIGATION DE REFUSER LE DEPART DU JEUNE